

Tuesday » June
3 » 2008

Circus acts, street performers join Franco-Ontarien Festival

The Ottawa Citizen

Tuesday, June 03, 2008

The Franco-Ontarien Festival has added a number of circus acts and street performers to its festival which runs from June 12-14 at Festival Plaza at Ottawa City Hall.

Carpe Diem, a band of circus acts and acrobats, will be performing nightly with their entertaining show, organizers announced. The African dancers Ishaka et Remesha Drums, the comedy troupe Les Vitamins, drummers Kumpania!, and circus acts Phantastyk and Davio will also appear at the festival.

The Franco-Ontarien Parade will wind its way through Sandy Hill, the Byward Market, Elgin Street and make its way to Festival Plaza on June 14, beginning at 4:30 p.m. and featuring many different street performers. For more information on the festival visit www.ffo.ca.

© The Ottawa Citizen 2008

CLOSE WINDOW

Copyright © 2008 CanWest Interactive, a division of [CanWest MediaWorks Publications, Inc.](#). All rights reserved.
CanWest Interactive, a division of [CanWest MediaWorks Publications, Inc.](#). All rights reserved.



Un directeur d'école

Le temps est venu de donner aux écoles le pouvoir d'agir, de dépenser, d'innover. Il en va de l'avenir de nos enfants, dit un directeur d'école.

par Maxime Mongeon*

JE FAIS PARTIE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE qui en ont ras le bol et qui s'opposent publiquement aux commissions scolaires. Pourquoi? Parce que j'en ai assez de quémander des budgets à ma commission scolaire. Parce que j'en ai assez d'être soumis à des commissaires qui ne savent pas de quoi ils parlent. Parce que j'en ai assez de la bureaucratie et de la lourdeur de l'appareil administratif. J'en ai également assez des syndicats, qui mettent toujours des bâtons dans les roues. Ça ne peut plus durer. Pris en otages par des commissions scolaires aussi toutes-puissantes que décrochées de la réalité, les directeurs n'ont pas de marge de manœuvre pour régler les problèmes particuliers de leur école et veiller à l'épanouissement ainsi qu'à l'instruction de leurs élèves. Si rien n'est fait, tout le monde baissera les bras. Il faut agir!

LE FINANCEMENT DES ÉCOLES

Il importe d'effectuer un revirement majeur: plutôt que d'accorder le financement aux commissions scolaires, qui devraient soutenir les écoles dans leur mission, le ministère de l'Éducation doit financer directement les écoles. Elles sauront, par la suite, définir le rôle que doivent jouer les commissions scolaires et leur accorder les budgets nécessaires pour s'acquitter de ce rôle. Il s'agit d'un renversement total de situation, mais il ne mènera pas au chaos: les directions d'école ont l'habitude de se rencontrer pour s'entendre sur certains enjeux. Elles pourraient aisément déterminer leurs

besoins et consentir un budget à la hauteur de la tâche attendue.

Adopter une approche pédagogique particulière, mettre sur pied des activités permettant de contrer le décrochage scolaire, offrir des petits-déjeuners, rénover les immeubles, renouveler l'équipement désuet, etc., tous ces projets sont actuellement difficiles à réaliser. Car les commissions scolaires, par la structure qui les place au-dessus des écoles, déploient leurs efforts à produire des modèles pédagogiques ou de gestion applicables à tous les établissements. Un exemple? Elles accordent des mesures financières spéciales (qu'on appelle «enveloppes budgétaires fermées») pour l'achat de matériel de science ou pour l'asphaltage de la cour d'école. Bravo! Or, il arrive que dans certaines écoles le matériel de science vienne tout juste d'être mis



Le syndicalisme est devenu un frein.

à jour ou que l'asphalte soit en bon état. Que fait-on? Puisque aucune marge de manœuvre n'est permise, on dépense pour dépenser plutôt que d'affecter la somme ailleurs, où elle serait plus utile. Aucun changement n'est possible.

DÉMOCRATIE SCOLAIRE

La plupart d'entre nous ont conservé de leur passage à l'école un souvenir suffisamment beau ou douloureux pour oser, une fois adultes, prétendre savoir ce qu'il faut faire pour que l'école soit à la hauteur des attentes placées en elle. Nous sommes tous des spécialistes. Et c'est bien là le problème. À cause de cela, de nombreux journalistes, commentateurs, politiciens nous livrent, inconsciemment peut-être, le fruit d'une réflexion peu profonde qui s'apparente

* Maxime Mongeon est directeur de l'école Le Baluchon, à Laval, président de l'Association des directeurs et directrices d'établissements de l'île Jésus et membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

illustrations de Virginie Egger

se vide le coeur



souvent à de la démagogie. Quand on parle d'école, les dernières recherches ou l'avis des experts n'ont pas plus de poids que l'opinion de Monsieur et Madame Tout-le-monde. On préfère, je ne sais pourquoi, tenir sur la place publique une sorte de vox pop, en accordant à chacun la même crédibilité. C'est aberrant. Combien de fois, en écoutant la radio, me suis-je aperçu de l'ignorance flagrante de la personne qui parlait! Le processus a toutefois le mérite d'être démocratique.

Actuellement, dans une commission scolaire, il existe un regroupement de personnes élues par la population — dont le taux de participation aux dernières élections scolaires frisait à peine les 7% — qu'on appelle commissaires. La Loi sur l'instruction publique leur accorde beaucoup de pouvoirs. Quelle crédibilité ont ces personnes? Quelle connaissance ont-elles de l'école? De la pédagogie? Des finances publiques? De la gestion des ressources humaines? Leur expertise dépasse-t-elle celle des gens qu'on entend dans les vox pop? Pourtant, c'est à eux que nous confions nos enfants et nos adolescents.

Il ne s'agit pas d'adopter une attitude hautaine envers ceux à qui on attribue une incompétence présumée — souvent avérée, hélas! Ni de faire preuve d'élitisme. Mais de redonner leur juste crédibilité à ceux qui travaillent quotidiennement auprès des élèves. Si seulement nous avions donné aux écoles à la fois les pouvoirs des commissions scolaires et les budgets dont elles disposent... Nous aurions des modèles mieux adaptés aux particularités de chaque école et sans doute plus efficaces.

Que ce soit en éducation ou ailleurs, un groupe de personnes qui a le pouvoir d'agir, à l'intérieur de balises permettant d'éviter les dérives (comme la Loi sur l'instruction publique et les conventions collectives), et qui a le budget nécessaire pour mettre en application ses idées devient créatif. Il détermine lui-même ses besoins et trouve les moyens d'y répondre. Une équipe-école pourrait élaborer une approche visant à améliorer la concentration de tous les élèves (devant la hausse spectaculaire des diagnostics de déficit attentionnel), dégager d'une partie de sa tâche un enseignant doué en mathématiques afin qu'il conçoive des activités axées sur le jeu pour les enfants du 1^{er} cycle du primaire, etc. Tout se ferait en fonction de la réalité particulière de l'école, et des corrections constantes pourraient être effectuées dès que les

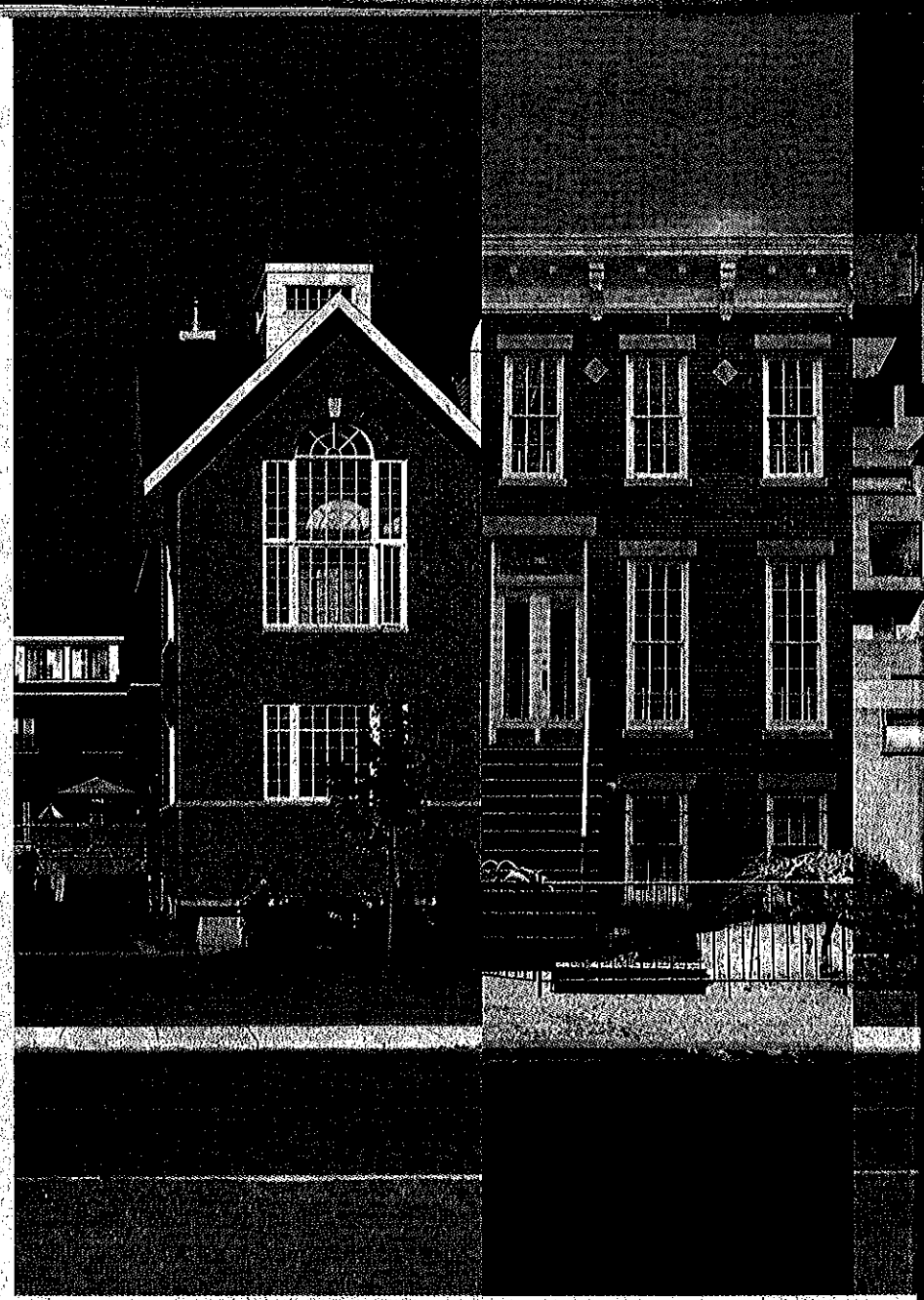
gens sur le terrain le jugeraient nécessaire. Ce que ne peuvent réussir à faire les commissaires et leurs fonctionnaires, car ils sont trop éloignés de l'élève. D'ailleurs, ce qui fonctionne bien dans une école ne fonctionnera pas nécessairement dans une autre; les bonnes idées ne sont pas toutes exportables.

LOURDEUR DE L'APPAREIL ADMINISTRATIF

La structure administrative absorbe une trop grande part du budget accordé par le ministère de l'Éducation. La rénovation du réseau est impérative. C'est pour cette raison que la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement a rendu publiques, en février, cinq orientations pour améliorer la gouvernance en éducation. Redonner l'autonomie à l'école ne signifie pas remettre tous

les pouvoirs aux directeurs. Il faut les répartir adéquatement entre le directeur et le conseil d'établissement (composé de parents, d'enseignants, de personnel de soutien et de membres de la collectivité; le directeur de l'école y siège aussi, mais il n'a pas le droit de vote). Si la rénovation du réseau conduisait à une structure restreinte, intermédiaire entre le Ministère et les écoles, c'est auprès d'elle qu'il faudrait effectuer la reddition des comptes. Qu'on appelle cette structure «commission scolaire» ou autre; je n'y vois aucun inconvénient.

L'appareil administratif d'une commission scolaire est imposant. On y trouve une panoplie de «services» qui, théoriquement, doivent répondre aux besoins exprimés par les écoles: ressources humaines, ressources matérielles, com-



À CHACUN SON HYPOTHÈQUE!

Avec le *Plan hypothécaire personnalisé*, obtenez une solution de financement sur mesure, seulement pour vous, seulement au www.bnc.ca/surmesure.

**BANQUE
NATIONALE**

Certaines conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Pour plus de détails sur le Plan hypothécaire personnalisé, consultez un conseiller en succursale.

munications, informatique, enseignement, ressources complémentaires, organisation scolaire, etc. Tous ces services exigent des effectifs considérables: directeurs, adjoints, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, agents de bureau... Ces services, souvent sans lien les uns avec les autres, envoient leurs requêtes et directives aux écoles. Si bien que l'appareil administratif dirige vers celles-ci une bureaucratie qui mobilise une grande partie du temps des directeurs. Soulignons qu'une école primaire ne peut compter que sur une secrétaire (qui à la fois répond au téléphone, accueille les parents, soigne les enfants malades, etc.), à qui on peut déléguer une partie de ces demandes venues d'en haut... Peut-être pourrait-on déplacer un peu de personnel vers les écoles?

DES SYNDICATS CONTRE-PRODUCTIFS

Redonner l'autonomie à l'école, c'est également permettre à des groupes d'enseignants d'avoir des idées, des initiatives, et cette indépendance permettrait de s'affranchir des syndicats. Actuellement, les grandes centrales syndicales ont le même discours que les commissions scolaires, basé sur une vision centralisatrice du pouvoir. Elles imposent des mots d'ordre. Elles exigent que tout se fasse de la même manière dans l'ensemble des écoles, sans reconnaître le caractère distinct de chacune et les volontés de leurs membres. Même une équipe d'enseignants qui s'entend sur une manière de procéder dans un certain domaine n'ose aller de l'avant sans d'abord obtenir l'assentiment du syndicat. Le syndicalisme dans l'éducation est devenu un frein.

Je crois à la nécessité du syndicalisme. À un syndicalisme dont la priorité est de protéger ses membres en cas d'abus et de leur assurer de bonnes conditions de travail. Or, les syndicats d'aujourd'hui veulent se substituer aux dirigeants et perdent de vue leur rôle. Désireux d'imposer leur manière de voir, obnubilés par le pouvoir, ils continuent d'ignorer de nombreux enseignants épuisés à force de se faire mettre des bâtons dans les roues. Si le financement est accordé directement aux écoles plutôt qu'aux commissions scolaires, il sera possible, grâce à l'élaboration d'un budget qui réponde aux besoins des élèves et des gens qui travaillent auprès d'eux, d'améliorer les conditions de travail, de contrer l'épuisement et d'augmenter la réussite des jeunes.

Certains craignent qu'en redonnant leur autonomie aux écoles on n'en vienne à les comparer entre elles. Et alors? Les comparer sur la seule variable du taux de réussite des élèves serait incorrect, ce serait manquer de rigueur. On ne peut établir de comparaisons quand des variables différentes interfèrent. Justifier les écarts de performance entre une école et une autre, par contre, c'est s'ancrer dans la réalité. Il ne s'agit plus de nier les évidences, mais de les comprendre, de réfléchir. Et de rassembler les intervenants de l'école, non seulement pour améliorer le taux de réussite des élèves, mais également pour leur offrir un lieu leur permettant de s'épanouir.

La différence fait peur. C'est pourquoi on ramène la barre à son plus bas niveau, c'est-à-dire à la hauteur de ce qui fait consensus. On évite les dérapages grâce à des structures centralisatrices qui font office de chiens de garde, certes, mais on tue le sens de l'engagement et, pis encore, on prive les élèves d'une force inestimable. Celle d'hommes et de femmes qui ont à cœur le bonheur et la réussite des élèves, et qui disposent des moyens et de l'autonomie pour les aider.

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a déposé le 13 mai un projet de loi à la suite du Forum sur la gouvernance et la démocratie scolaire, tenu en février. Ce projet de loi est inacceptable. Il faut vite réagir avant son adoption, car les changements mineurs qu'il propose ne règlent en rien le problème de fond. Il maintient un système centralisateur et ne modifie pas le financement. Si la ministre s'entête à vouloir plaire à tout le monde — et à personne! —, ce sont les élèves qui en paieront le prix. Un véritable coup de barre doit être donné. ©

Le mardi 03 juin 2008

Un CPE l'emporte contre un père musulman

[Émilie Côté](#)

La Presse

Le Tribunal des droits de la personne a donné raison à un centre de la petite enfance (CPE) qui refusait de garantir à un père musulman que ses garçons ne mangeraient aucune viande non halal. Le parent «a eu une conduite contraire avec l'approche coopérative et tolérante qu'exige la pratique de l'accommodement raisonnable», tranche la juge en chef Michèle Rivet.

Quelques jours après le dépôt du rapport Bouchard-Taylor, ce jugement donne raison à une organisation qui refuse d'accorder une demande d'accommodement raisonnable. Il insiste sur le fait que le demandeur doit aussi faire preuve de bonne volonté pour en venir à un compromis.

Abdelhakim Khouas est le père de deux garçons qui fréquentent le CPE Gros Bec, situé dans Hochelaga-Maisonneuve. Selon ses croyances religieuses, l'homme doit veiller à ce que ses enfants ne mangent pas de porc et uniquement de la viande halal (pour qu'une viande soit certifiée halal, l'animal doit avoir été tué selon les rites musulmans).

En septembre 2003, M. Khouas s'entend verbalement avec l'éducatrice responsable de son fils aîné afin qu'elle ne lui donne pas de viande. Mais l'année suivante, une nouvelle éducatrice lui refuse cette même demande. Informée de la situation, la directrice du CPE rappelle alors à M. Khouas que la garderie a une règle de neutralité en matière de croyances religieuses. Mais elle accepte tout de même de continuer l'entente informelle convenue il y a un an.

Les deux parties s'entendent jusqu'à ce que le fils de M. Khouas mange des saucisses de boeuf (non halal) lors d'une sortie à la cabane à sucre. Le lendemain, le père blâme l'éducatrice qui accompagnait les enfants devant son fils.

«La réaction de monsieur Khouas à l'incident de la cabane à sucre est difficilement conciliable avec la philosophie que sous-tend l'accommodement raisonnable qui est de trouver une solution juste et équitable dans un esprit de tolérance, écrit la juge Rivet par rapport à cet événement. Ni madame Boulanger, ni le CPE ne méritait un blâme pour cet incident et encore moins devant des enfants.»

Après l'incident de la cabane à sucre, le deuxième fils de M. Khouas fait son entrée au CPE. Son éducatrice refuse de lui servir des plats sans viande. C'est là que le père dépose une plainte à la Commission des droits de la personne et la jeunesse (CDPDJ).

Dans sa décision, la juge Michèle Rivet souligne que chaque cas d'accommodement raisonnable est à traiter dans son «contexte factuel précis». Dans le litige en question, «la façon dont monsieur Khouas veut assurer l'éducation religieuse de ses fils, en totale conformité avec ses propres croyances, n'a pas été exercée dans le respect des droits d'autrui ni même dans celui de l'intérêt de son enfant».

Quand il était impossible pour les éducatrices de séparer la viande des plats -pour des spaghettis ou du pâté chinois, par exemple-, M. Khouas demandait que son enfant mange plutôt deux entrées et deux desserts. À cet égard, «il n'est pas dans l'intérêt des enfants de subir une telle improvisation lorsqu'il s'agit de leur alimentation», écrit

la juge. Et dans la mesure où la garderie a adopté une règle de neutralité religieuse, les demandes de M. Khouas représentent une «contrainte excessive».

La juge Michèle Rivet déplore aussi que le père faisait directement ses demandes aux éducatrices plutôt qu'à la direction. «Cette tentative de s'entendre en catimini est contraire à la logique de l'accommodement raisonnable.»

Me Richard Legault, qui représente le CPE Gros-Bec, se réjouit du jugement rendu jeudi dernier. «C'est un jugement important, dit-il. Le jugement définit que les deux parties doivent être raisonnables. Et que l'accommodement raisonnable ne peut pas se faire au détriment de la santé, de la sécurité et du bien-être des enfants.»

«Je suis déçu, a pour sa part dit Abdelhakim Khouas à *La Presse*. J'étais confiant. Mais je vais attendre de parler à mon avocat avant de faire des commentaires.»

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse, qui représentait le père de famille, accueille tout de même favorablement le jugement. Dans la foulée du dépôt du rapport Bouchard-Taylor, cela vient clarifier le principe et le processus de l'accommodement raisonnable. «Le jugement insiste sur la bonne volonté que doit avoir tout le monde dans la recherche d'un compromis», indique Me Marc-André Dowd, vice-président de la CDPDJ.

Le mardi 03 juin 2008

Gangs de rue: un outil de prévention pour les 11-12 ans

[Caroline Touzin](#)

La Presse

Victor Carson, 12 ans, n'est pas dans un gang de rue. Mais comme bien d'autres élèves du primaire à Montréal, il connaît le conflit entre les Bleus et les Rouges. La fin de semaine dernière, son frère et lui se sont fait chasser d'un skatepark de Saint-Laurent parce qu'ils ont eu le malheur de porter un vêtement bleu. Le gang local n'aimait pas les Bleus (ou Crips).

«Les gars cherchaient la bagarre. Normalement, je me serais battu. À la place, je suis allé chercher la police. C'est le gang qui a été expulsés du skatepark», raconte l'élève. Depuis que Victor a participé aux ateliers Gang de choix, il ne se bagarre plus.

Gang de choix est le premier outil d'intervention spécifique pour la prévention de l'adhésion aux gangs chez les 11-12 ans au Québec. «Le phénomène des gangs de rue préoccupe de plus en plus la police de Montréal et touche des jeunes de plus en plus jeunes. D'où l'importance d'intervenir tôt», a indiqué la commandante Michèle Saint-Onge, de la police de Montréal, hier, lors du lancement du projet.

Le DVD est conçu à la manière d'une histoire dont vous êtes le héros. À l'aide ce DVD, un intervenant scolaire anime cinq ateliers d'une heure. Les élèves s'identifient aux personnages de James, Maria et Alexis, aussi en sixième année. Ces derniers sont confrontés à une série de bons et de mauvais choix (vol, bagarre, cyberintimidation). Jamais le mot «gang de rue» n'est utilisé.

«Aborder de manière trop directe le phénomène des gangs de rue peut amener des effets pervers», a expliqué la psychoéducatrice à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoy (CSMB), Julie Morin. À cet âge, les jeunes agissent beaucoup par imitation.

Sara Tarhini, 12 ans, a aussi participé aux ateliers. Comme le personnage de Maria dans le DVD, elle aime clavarder sur MSN. Et comme Maria, elle a déjà reçu des menaces: «Si tu ne viens pas chez moi, je vais apporter un couteau et je vais te tuer». Sara a fait le «bon choix» de le dire à ses parents. «Je suis du genre impulsive. L'atelier m'a fait réfléchir», dit l'élève.

L'outil de prévention a été testé «avec succès» cette année dans 10 classes de la CSMB, a indiqué Mme Morin. Le DVD sera utilisé dans toutes les écoles de cette commission scolaire l'an prochain, et éventuellement, ailleurs à Montréal et au Québec.

L'Ordre des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec, en partenariat avec la CSMB, la police de Montréal et le Centre jeunesse de Montréal participent au projet. Il est financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement fédéral, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec.



Le lundi 02 juin 2008

Des étudiants lésés pourront récupérer 30 millions \$

Presse Canadienne
Montréal

Les 80 000 étudiants qui avaient eu recours au Régime de prêts et bourse de Québec en 1997 et 1998 peuvent espérer recevoir de l'argent, alors qu'un remboursement de 30 millions \$ est disponible à la suite d'un recours collectif intenté contre Québec pour des intérêts payés en trop.

Depuis lundi, les étudiants qui ont signé leur contrat de prêt en 1997 et 1998 peuvent espérer un remboursement moyen d'environ 375 \$. Le montant à être remboursé varie selon la valeur du prêt. Pour obtenir le remboursement, ils doivent s'enregistrer via Internet au site web de l'Aide financière aux études du ministère de l'Éducation.

Le montant du remboursement est calculé automatiquement et, une fois celui-ci accepté par l'étudiant, un chèque est expédié en moins d'une semaine.

La procédure de réclamation de recours collectif survient à la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada en faveur du dédommagement des étudiants des cégeps et universités ayant payé en trop des intérêts chargés par le ministère de l'Éducation avant le 30 avril 1998. Les étudiants seront informés par un avis qui sera envoyé à la dernière adresse connue.

Harry Dikranian, un diplômé en droit de l'Université McGill ayant payé des intérêts facturés illégalement, a entrepris le recours collectif en 1999.

Il aura fallu au cabinet Sternthal Katznelson Montigny près de 10 ans pour remporter la bataille. La firme touchera des honoraires de 20 pour cent sur le total du montant réclamé par les étudiants.

Si jamais le 30 millions \$ était réclamé en totalité, la firme d'avocats toucherait donc des honoraires de 6 millions \$.

Le Vérificateur général du Québec devra faire rapport pour indiquer si le remboursement obtenu à la suite du recours juridique a été fait dans les règles du jugement.



Public board balances budget

Thulasi Srikanthan

The Ottawa Citizen

Tuesday, June 03, 2008

The Ottawa-Carleton District School Board passed a balanced budget last night -- the first time in 10 years it has been able to do that within its existing revenues and without any major cuts to services and programs.

The board's budget for the 2008-2009 year totals \$651.3 million and represents a \$16.6-million increase in spending from last year.

The budget passed quickly with an 8-3 vote.

"Right now, it feels really good to have managed to do a budget that actually will meet, we believe, our students' needs to the greatest possible extent next year without looking at any major reductions," said chairwoman Lynn Scott.

The new budget will wipe out the board's \$6.3-million debt much earlier than expected. Last year, the board resolved to eliminate that debt by 2009-2010.

"Overall, although improvements are still needed in the provincial funding formula to address longstanding issues of underfunding, this is a good news budget, especially in comparison to the last 10 years," Ms. Scott said.

The budget will provide for added supports for English-as-a-Second-Language and add staff and resources for the board's new Equity and Diversity program. Refurbishments and additions will also be provided for several elementary schools. The budget also contained provisions for a number of new initiatives, including building schools in new growth areas in Ottawa. A majority of the funding, nearly 77 per cent, is intended for instruction.

At the meeting, the issue of provincial funding was also discussed.

"We have had challenges ever since the provincial funding formula was introduced 10 years ago in trying to match up our expenditures, our ability to meet our students' needs with the amount of funding available," said Ms. Scott.

While Ms. Scott said there has been ongoing improvement in provincial funding over the last number of years, she said:

"It's not where we would like to see it yet but it certainly has come a long way from where it used to be."

Though there will be a reduction of 26.8 fulltime academic staff positions, the board attributes that to declining enrolment in the region, offset by teacher retirement.

Since 1998, the OCDSB has lost 7,000 students -- a loss the board has in the past attributed to population trends consistent across the province.

© The Ottawa Citizen 2008

CLOSE WINDOW

Copyright © 2008 CanWest Interactive, a division of CanWest MediaWorks Publications, Inc.. All rights reserved.
CanWest Interactive, a division of CanWest MediaWorks Publications, Inc.. All rights reserved.

Ontario. Consumers warned about cantaloupes

Canwest News Service

Published: Tuesday, June 03, 2008

The Canadian Food Inspection Agency is warning Ontario residents not to eat KingFisher brand cantaloupes, produced in the U.S., because they may be contaminated with salmonella. The cantaloupes were distributed in Ontario and sold from May 16 to June 2. The agency says consumers who have purchased whole cantaloupes or in-store products containing pieces of cantaloupe should ask stores if they are the KingFisher brand. There have been no reported illnesses so far.

© The Ottawa Citizen 2008

canoe network ... **cnews****OTTAWA
SUN**

June 3, 2008

Trustees give nod to OCDSB balanced budget

By **BETH JOHNSTON**

The Ottawa-Carleton District School Board trustees approved the 2008-2009 budget of \$651.3 million last night, an increase of \$16.6 million.

"This is the first year that the Ottawa-Carleton District School Board has been able to achieve a balanced budget within ongoing funding and without major reductions to programs and services," said board chair Lynn Scott.

Underfunding from the province is still an issue, but this year's budget isn't as bad as budgets of the past decade, she said.

The budget money will see schools built in new growth areas of the city.

The board's first Grade 7 to 12 secondary school will open next September in the Longfield's Davidson area.

A new elementary school will open this September in Avalon near 10th Line Rd. in the east end, and a new elementary school has been proposed for the Briarbrook area of Kanata.

Additions and renovations have also been approved for several elementary schools, including Huntley Centennial Public School, Jack Donohue Public School and Berrigan Public School.

The budget calls for added supports for English as a second language programs, as well as staff and resources for the new equity and diversity program. It also calls for some special education supports to be redistributed.

The total number of teachers has been reduced based on lower expected enrolment next year, but the reduction has been offset by teacher retirements. The budget provides for the equivalent of 2,704 full-time elementary teachers and 1,596 full-time secondary teachers next school year.



June 3, 2008

'We are all in shock'

Friends of man who murdered girlfriend remember him as cool, kind

By BETH JOHNSTON, SUN MEDIA

Ryan Sawchuk was calm under all types of pressure, his University of Ottawa classmate said yesterday.

"I've seen him in a lot of different situations, golfing, drinking, doing our MBA together was a high-pressure situation, he'd never lose his cool," said the man, who wished not to be identified.

The last time he saw Sawchuk and his fiancée Alicia Bateman was in February when a group of them went out for beer at The Heart and Crown in the Byward Market.

COUPLE EXCITED

The couple was excited about their engagement, he said.

"It couldn't have been a better night."

After that, they exchanged e-mails about Sawchuk's Vegas stag party on the Aug. 4 long weekend.

The couple died in a murder-suicide in Orleans Saturday evening.

Sawchuk, who worked as a regional sales rep for Mazda Canada, golfed in a National Association of Fleet Administrators golf tournament in Calgary on Friday.

"We are all in shock," said a Calgary Mazda dealer who wished not to be named. "He was the last person you'd expect this of."

He flew on a last-minute flight to Ottawa Saturday morning. By 5 p.m. Saturday he and Bateman were dead by his hand. He strangled her in her Jeep Cherokee in the garage of her Orleans home then hanged himself a few feet away.

She was planning to leave him and he couldn't live without her, his family told the Sun on Sunday.

Sawchuk's father made funeral arrangements in Calgary yesterday.

"He called and asked me to go down to the funeral home but I just couldn't," Sawchuk's 83-year-old grandmother, Mary Sawchuk said.

Bateman, who would have turned 29 in November, bought the house where she died at 302 Cote Royale Cres. with her mother, Lynne Haas, in June 2005.

They paid about \$200,000 for the two-storey home on the quiet street just southeast of the Place d'Orleans mall.

A man at Haas's residence in Slave Lake, Alta. said yesterday she was declining to comment on the tragedy.

In Ottawa, university friends called to console each other and discuss theories about what went wrong with the seemingly happy couple.

"He was not an aggressive person, there was not a mean streak about him. He was a really nice guy, a really loyal friend and they were a great couple together," Sawchuk's classmate said. "He wasn't obsessive or

compulsive or anything like that."

He said the high school sweethearts were inseparable.

He knew little about Bateman's job with the national intelligence agency.

'DEEPLY SADDENED'

"All I knew was that she worked for CSIS (the Canadian Security Intelligence Service) and that's all they probably wanted you to know. I know she had a decent level of security," he said.

CSIS spokeswoman Manon Berube wouldn't say how long or in what capacity Bateman worked for the agency.

"We are deeply saddened by the tragic loss of our colleague," Berube said.

Police were still waiting for results from autopsies, which were being conducted in Kingston yesterday. Cops were expected to stay at the house until sometime today.

When he last exchanged e-mails with Sawchuk two weeks ago, the classmate said wedding plans were going ahead and he can't imagine what led to the breakup.

"It doesn't make sense because she had been waiting patiently for a ring for a long time and he finally proposed," he said. "He loved her to death."

canoe network ... **cnews**

June 3, 2008

College welcomes green recruits

By AEDAN HELMER, SUN MEDIA

Algonquin College is grooming the next crop of "eco-preneurs" with a new green-themed program.

The school rolled out its latest environmentally conscious program yesterday -- the Green Business Management graduate certificate program.

The program, the first of its kind at a Canadian college, focuses on sustainable business development and environmental stewardship.

Environment Minister John Baird, whose Ottawa West-Nepean riding includes the college, said the program "is a great example of how Algonquin's quality graduates can help businesses across the country reduce their environmental footprint on the planet in a smart and sustainable way."

The one-year graduate program is open to students who have already completed post-secondary education.

Half the program's 30 spots have already been filled for the inaugural class, which begins Sept. 2.

Student services and development vice-president Kent MacDonald said the intensive program will give students "the skills and knowledge they need as quickly as possible so they can hit the ground running (after graduation) in May.

"This will allow graduates to go directly into making an impact in their own businesses -- to make a deeper, sustainable difference in environmental responsibility " said MacDonald.

Course instructor Adrienne Armstrong, who has run her own environmental consulting business for 18 years, said the program will include training, work placements and regular contribution from 13 board members.